

ÉCOLE

NOM	École primaire G. Pompidou - LES ORMES	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE (S)	Les Ormes 86220	6 novembre 2023

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
<input checked="" type="checkbox"/> Mme BRETIN <input type="checkbox"/> Mme CAMPAN <input checked="" type="checkbox"/> Mme GERVAIS <input type="checkbox"/> Mme LEBARBU <input checked="" type="checkbox"/> Mme RODRIGES <input type="checkbox"/> Mme THERMEAU, excusée	Présidente <input checked="" type="checkbox"/> Mme LIGONNIERE Enseignantes <input checked="" type="checkbox"/> M. BAUDOIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme MASSUARD <input checked="" type="checkbox"/> Mme LECOMTE <input checked="" type="checkbox"/> Mme VARLET <input checked="" type="checkbox"/> Mme TARTIERE Membres du Rased <input checked="" type="checkbox"/> Mme MORIN <input type="checkbox"/> Mme LEPAGE <input type="checkbox"/> Mme DELCEL IEN <input type="checkbox"/> M. PAQUET (excusé)	Mairies <input checked="" type="checkbox"/> M. SABOURIN, 1er ad- joint à la commune des Ormes <input checked="" type="checkbox"/> Mme PICHON commune d'Antogny-Le- Tillac <input checked="" type="checkbox"/> Mme LIRET commune de Port-de-Piles	

Ordre du jour

1. Fonctionnement du conseil d'école ;
2. Règlement intérieur et charte de laïcité ;
3. Utilisations des moyens de l'école ;
4. Actions pédagogiques ;
5. Hygiène et sécurité ;
6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;
7. Place des parents à l'école.

1- Fonctionnement du conseil d'école

136 votants sur 220 inscrits, 17 bulletins nuls soit un taux de participation de 61,82 % (59,63 % en 2021, 67,69 % en 2022).

Titulaires : Mme BRETIN Jessica, Mme CAMPAN Gaëlle, Mme GERVAIS Sophie, Mme LEBARBU Sabrina, Mme RODRIGUES Karine, Mme THERMEAU Marina.

Suppléants : Mme DA SILVA Isabelle, Mme MICHEL Vanessa, M. LHUILLIER Maxime, M. VEDIER Adrien, Mme VIVIER Dany, Mme ZERBIB Délia.

Le procès verbal est consultable sur le panneau d'affichage et dans l'école.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : utilisation des moyens alloués à l'école, intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, accueil périscolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles,
- donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège,
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Les représentants de parents d'élèves diffusent le compte-rendu aux parents d'élèves, font remonter les questions éventuelles des autres parents à la présidente pour qu'elles soient mises à l'ordre du jour.

Il est rappelé qu'aucune question traitant du cas particulier d'un élève ne sera discutée au conseil d'école.

2- Règlement intérieur et charte de la laïcité

Lecture du règlement intérieur de l'école.

Ajout de paragraphes sur le harcèlement et sur la gestion des élèves à comportement à risque.

Modification du règlement intérieur pour qu'il soit en adéquation avec le fonctionnement de l'école.

Vote du règlement intérieur : règlement intérieur validé à l'unanimité.

3- Utilisation des moyens de l'école

➤ effectifs pour l'année scolaire 2023-2024

- classe de PS-MS : 18 PS + 5 MS, soit un total de 23 élèves

enseignante : Mme MASSUARD + ATSEM : Mme RAYMOND

- classe de MS-GS : 10 MS + 14 GS, soit un total de 24 élèves

enseignante : Mme PRONNIER remplacée par M. BAUDOUIN + ATSEM Mme CHAUSSEBOURG

- classe de CP-CE1 : 13 CP + 11 CE1, soit un total de 24 élèves

enseignantes : Mme LIGONNIERE / Mme RIDEAU

- classe de CE1-CE2 : 15 CE1 + 11 CE2, soit un total de 26 élèves

enseignante : Mme LECOMTE + 1 AESH : Mme CHATELAIN

- classe de CE2-CM1 : 8 CE2 + 19 CM1, soit un total de 27 élèves

enseignante : Mme VARLET + 1 AESH : Mme HURBE

- classe de CM1-CM2 : 4 CM1 + 24 CM2, soit un total de 28 élèves

enseignante : Mme TARTIERE + 1 AESH : Mme CHATELAIN

Total : 152 élèves (136 en 2021-2022, 150 en 2022-2023)

RASED : Mme Emilie MORIN (aide à dominante pédagogique), Mme Laure DELCEL (aide à dominante relationnelle), Mme Virgine LEPAGE (psychologue scolaire).

Après en avoir informé les parents, l'enseignant peut faire la demande d'intervention du RASED par une fiche de liaison qui présente les difficultés et les réussites de l'élève concerné.

M. Sabourin demande si beaucoup de fiches de liaison sont faites auprès du RASED. Cette année, il y en a environ une trentaine. L'école des Ormes est une école avec beaucoup de besoins d'intervention du RASED. Mme Morin précise qu'il y a de plus en plus de problèmes d'attention. Nous constatons des problèmes de retard de langage et de motricité dès la petite section, ainsi que de prononciation jusqu'au CM2. Les professionnels (orthophonistes) sont très peu nombreux et les listes d'attente sont longues.

➤ Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 :

- solde au 31/08/2022 : 1 738,27 €
 - recettes : 12 933,52 € (photos, bennes à papier, vente de programmes, participation des parents, subvention des collectivités...).
 - dépenses : 10 754,83 €
- solde au 31/08/2022 : 3 917,23 €

Le bilan de la coopérative est consultable auprès de Mme LIGONNIERE.

➤ Matériel

- La réfection de la cour de l'école se poursuit : nouvelles structures, préau côté maternelle, garage à vélo, bacs à sable, nouveau revêtement, tracés au sol. Tous ces travaux ont été financés par la mairie des Ormes.

- L'école a reçu un diplôme pour sa participation au projet NEFLE, Notre Ecole Faisons-La Ensemble et pour la validation de ce projet. Environ 20 000 euros ont été débloqués pour l'aménagement de la cour. Rien n'a encore été installé dans la cour pour l'instant. Tout ne peut pas être fait d'un coup et cela dépend de la météo. Ce projet doit être poursuivi cette année. Les objectifs restent l'accès à l'excellence, au bien-être et à l'égalité. Le projet devrait se porter sur l'aménagement intérieur. Des temps de concertation seront proposés aux parents élus.

Demande de volontaires : Mme Gervais, Mme Bretin, Mme Rodrigues sont d'accord pour participer.

1^e concertation en équipe pédagogique le 13 novembre, puis 2 dates seront posées par la suite.

- Problème de fermeture du portail et des portes.

- Question sur la récupération des rideaux de la classe de CM1-CM2.

4- Actions pédagogiques

➤ Projets réalisés

- Ciné concert offert par l'école de musique au cinéma de Descartes pour les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2, le mardi 12 septembre.
- Évaluations nationales CP-CE1 et CM1 : elles se sont déroulées du 11 au 22 septembre. Tous les parents ont été conviés pour la communication du bilan, mais tous ne sont pas venus. Une seconde session aura lieu en début d'année civile pour les élèves de CP.
- Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont bénéficié d'une visite à la Bergerie des Ormes dans le cadre des journées du patrimoine, le vendredi 15 septembre, avec une exposition de photos sur le thème du temps qui passe. Un goûter a été offert par l'association des Talents Ormois, qui organisait cette exposition. Nous remercions Catherine Puglia, présidente de cette association, ainsi que les bénévoles qui l'accompagnaient.
- La classe de CP-CE1 ainsi que tous les élèves de GS sont allés 9 fois à la piscine de Saint-Gervais, sur les 13 séances prévues. Les élèves ont bénéficié d'une nouvelle technique d'apprentissage : « la classe bleue ». Les élèves évoluent dans le grand bassin sans matériel. Une grande évolution est notée pour la majorité des élèves.
- La photographe est venue le vendredi 13 octobre. Des photos familiales ont été proposées le matin avant le temps scolaire.
- Les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont pu visiter les Ormes, le mardi 17 octobre, accompagnés par Catherine Puglia que nous remercions. Une visite du parc, une présentation de la mairie par Mme Fontaine et une visite avec une lecture de conte étaient prévues. Mme Puglia a offert une boisson en fin de matinée. Les élèves n'ont pas eu un comportement respectueux pendant la sortie : manque d'écoute et de respect de la part des élèves. Les parents en ont été informés.
- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé au cross le jeudi 19 octobre au Collège Bellevue. Les élèves se sont rendus au collège à vélo. Les élèves ont couru 30 minutes. Après le cross, un goûter a été offert aux enfants par le foyer socio-éducatif du collège. Les deux classes sont revenues avec de jolies coupes.
- Les élèves de CM2 ont déposé les cartons et les papiers de l'école dans la benne à papier qui avait été installée du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre. La prochaine benne sera déposée du 8 janvier au 12 janvier. Les gains sont très limités car le cours du papier a diminué énormément.
- Tous les élèves de l'école ont participé à un hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard le 16 octobre : une minute de silence. Les élèves ont été très respectueux de ce moment.
- Les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié d'une formation aux premiers secours réalisée par les pompiers des Ormes le lundi 6 novembre.

➤ Projets futurs :

- Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se sont inscrites à l'USEP des Vals de Gartempe et Creuse : 3 rencontres sont prévues. La première sera le 27 novembre aux Ormes, avec la classe de CP-CE1 de Saint-Rémy-sur-Creuse, sur le thème des jeux d'opposition.
- La mairie offre un spectacle à toute l'école le vendredi 15 décembre au matin.
- Les 24 CM2 ont le projet de partir en classe transplantée équitation au centre équestre de la forêt de Moulière du 19 au 22 mars.
- Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 poursuivent le projet théâtre en juin, des pièces de théâtre seront présentées devant les parents.
- La fête d'école aura lieu le dimanche 23 juin.
- Un 2e cross du collège sera organisé au printemps.
- Des sorties vélos pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont prévues tout au long de l'année.
- Les séances de piscine pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 commenceront en mai. Pour les CE1-CE2, il n'y aura pas de séance cette année scolaire.
- Les deux classes de maternelle accueilleront la compagnie des 3 Chardons le temps d'un spectacle.
- Le carnaval aura lieu le vendredi 16 février.
- Le marché de printemps se déroulera le 12 avril.

5- Hygiène et Sécurité

➤ PPMS : bilan des exercices de mise en sûreté et d'incendie

Les PPMS ont été mis à jour et présentés à la mairie des Ormes et à la conseillère pédagogique, Mme Rolland.

- exercice incendie le lundi 25/09/2022 à 15h00.
- Pas d'exercice attentat-intrusion réalisé suite aux actualités lors de la première période.

➤ **PHARE-** Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

Tous les élèves du CE2 au CM2 seront invités à compléter un questionnaire.

Pôle de prévention harcèlement : Mme LECOMTE, Mme LIGONNIERE, Mme VARLET.

➤ **éducation à la sexualité**

Depuis de nombreuses années, l'éducation à la sexualité est assurée par Mme TARTIERE dans le cadre du cours de sciences CM2.

7- Place des parents à l'école

➤ **rappel :**

- Les représentants des parents d'élèves sont élus et participent au conseil d'école.
- L'APO est une association de parents bénévoles dont le but est d'améliorer le quotidien des enfants au sein des écoles. L'APO réunit des fonds et les redistribue à la coopérative scolaire, afin de leur permettre d'effectuer des sorties, de voir des spectacles, d'acheter du matériel éducatif ou sportif. Elle organise diverses manifestations.
- La coopérative scolaire est une association gérée par les enseignantes. Elle permet de financer les projets ou l'achat de matériel.

➤ **Rencontres parents/enseignants :**

- réunion de rentrée dans les classes dans les 15 jours suivant la rentrée.
- rendez-vous individuels pour la remise des évaluations nationales, des Livrets Scolaires Uniques ou selon la demande des familles ou de l'enseignant.
- des équipes éducatives peuvent être sollicitées pour régler une situation particulière. Invités de l'équipe éducative : enseignante, directrice, membres du RASED, parents, intervenants auprès de l'enfant, éventuellement Inspection.

➤ **Relation parents/école :**

- une course enfant-parent a eu lieu le vendredi 29 septembre. Un bon moment convivial qui a réuni environ 55 élèves et leurs parents. Les courses ont été réalisées par classe d'âge avec une longueur de terrain adaptée. Les anciens élèves ont participé à une 5ème course. Des photos de cet événement sont sur le site Internet.
- une nouvelle course sera organisée au printemps.

Les dates à retenir

Prochain conseil d'école : lundi 4 mars 2024

Troisième conseil d'école : lundi 17 juin 2024

Fait aux Ormes,

le 6 novembre 2023

La présidente
Marie LIGONNIERE

La secrétaire de séance
Hélène VARLET